

Ni-MH Battery Pack

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0090FR

CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
 Désignation Commerciale Ni-MH Battery Pack.
 Nom Commercial SCORP50-XXX, SOLO760-XXX, SOLO770-XXX.
 (XXX indique les variantes client).
 N° CAS Article.
 N° EINECS Article.
 No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisation Identifiée Produit de batterie.
 Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Représentant exclusif**
 Identification de la société Shift-Consult Hubert Scherzinger, 79108 Freiburg, Allemagne
 Téléphone +49 7665 81 21 74
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 Identification de la société Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road
 Welham Green, Hertfordshire, AL9 7JE. Royaume-Uni.
 Téléphone +44 (0) 1707 282760
 Fax +44 (0) 1707 282777
 Email SDS@detectortesters.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 Tél. d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
 Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
 Pictogramme(s) de Danger Aucun.
 Mention(s) d'Avertissement Aucun.
 Mention(s) de Danger Aucun.
 Conseil(s) de Prudence Aucun.
- 2.3 Autres dangers** Aucun.
- 2.4 Autres informations** Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composantes internes ne présentent pas de danger pour la santé ou l'environnement. In the extreme or adverse conditions (high over-charge, reverse charge, external short circuit), some electrolyte leakage can occur by the safety vent.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE No. 1272/2008

SOLO760, SOLO770, SCORP50

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE
Dihydroxyde de nickel	25<45	12054-48-7	235-008-5
Oxyde de nickel		1313-99-1	215-215-7
Nickel		7440-02-0	231-111-4
Hydroxyde de potassium	5	1310-58-3	215-181-3
Cobalt	2<4.5	7440-48-4	231-158-0
Oxyde de cobalt		1307-96-6	215-154-6
Hydroxyde de cobalt		21041-93-0	244-166-4

Ni-MH Battery Pack

Lanthane	<10	7439-91-0	231-099-0
Cérium		7440-45-1	231-154-9
Néodyme		7440-00-8	231-109-3
Praséodyme		7440-10-0	231-120-3
Fer	7.5<20	7439-89-6	231-096-4
Hydroxyde de sodium	<4	1310-73-2	215-185-5

3.3 Autres informations

Pour le texte intégral de déclarations de risques et de dangers, consulter le chapitre 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolytes: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau	Aucune mesure nécessaire. Fuite d'électrolytes: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Contact avec les yeux	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolytes: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolytes: Faire boire de l'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.
Fuite d'électrolytes: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, du sable ou de l'anhydride carbonique.
Moyens d'extinction inappropriés	De l'eau, Eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
Produit(s) de décomposition dangereux: Composés de nickel et de cobalt.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.
Éviter l'inhalation des vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13.
Fuite d'électrolytes: Neutraliser avec: acide faible tel que du vinaigre ou de l'acide citrique avant élimination adéquate. En cas d'accumulation d'électrolyte, contenir et neutraliser le déversement.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section 8.

Ni-MH Battery Pack

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | | |
|------------|--|--|
| 7.1 | Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Ne pas obstruer l'évent de sécurité ou les languettes de soudure sur la partie positive du haut. |
| 7.2 | Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités | Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. |
| | Température de stockage | Ambiante. |
| | Temps limite de stockage | Stable dans les conditions normales. |
| | Matières incompatibles | Rien de connu. |
| 7.3 | Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Produit de batterie. |

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Dihydroxyde de nickel	12054-48-7	-	0.5	-	-	LEP, Sk
Oxyde de nickel	1313-99-1					LEP
Nickel	7440-02-0					LEP
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	-	-	-	2	LEP
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	-	-	-	2	LEP
Dihydroxyde de cobalt	21041-93-0	-	0.1	-	-	LEP
Oxyde de cobalt	1307-96-6					LEP
Cobalt	21041-93-0					LEP
Manganèse	7439-96-5	-	1	-	3	LEP

LEP: Limite d'exposition Professionnelle (WEL: UK HSE EH40)

Sk - Peut être absorbé à travers la peau.

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Non requis normalement.

Fuite d'électrolytes: Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Non requis normalement.

Fuite d'électrolytes: Porter des gants imperméables (NE374).

Protection respiratoire



Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Fuite d'électrolytes: Porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ni-MH Battery Pack

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur.	Non applicable.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	199.85°C (Dihydroxyde de nickel).
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	3.8g/cm ³ @ 21°C (Dihydroxyde de nickel).
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans: De l'eau (Dihydroxyde de nickel).
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité dynamique	Non applicable.
Viscosité Cinématique	Non applicable.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Conserver à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition. Protéger de l'humidité.
10.5 Matières incompatibles	Rien de connu.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce matériau est peu susceptible de présenter un risque important dans des conditions d'utilisation et de manipulation normales.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Article

Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Irritation	Non irritante.
Corrosivité	Non classé.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non attribué.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.

11.2 Autres informations

Contient: Dihydroxyde de nickel. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composantes internes ne présentent pas de danger pour la santé ou l'environnement. Contient: Dihydroxyde de nickel. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
12.2 Persistance et dégradabilité	Non applicable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.
12.4 Mobilité dans le sol	Non applicable.

Ni-MH Battery Pack

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets** Revalorisation ou recyclage si possible. Éliminer ce produit comme déchet dangereux. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
- 13.2 Autres informations** Code de déchets (batteries et accumulateurs):
16 06 01, 16 06 02, 16 06 03

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU** UN 3496
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Batteries, nickel-hydrure métallique.
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- ADR** Non applicable.
- IMDG** Non applicable en vertu de la disposition spéciale : SP117 et SP963
- IATA** Non applicable en vertu de la disposition spéciale : A199
- DOT** Non applicable en vertu d'une disposition spéciale : 130, 49CFR 172.102
- 14.4 Groupe d'emballage** Non applicable.
- 14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
- 14.8 Autres informations** Aucun.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- 15.1.1 Règlements de l'UE**
- Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation
- Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste.
- en vue d'une autorisation
- REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste.
- REACH: Annexe XIV Liste des substances soumises à autorisation Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste.
- Plan d'action continu communautaire (CoRAP) Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste.
- 15.1.2 Règlements nationaux** Rien de connu.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Non applicable.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation respiratoire/cutanée Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Muta. 2	Mutagénicité Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire/cutanée Catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité Catégorie 1A

Ni-MH Battery Pack

Cancérogène	Cancérogénicité Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Dangereux pour l'environnement aquatique Aigu Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour l'environnement aquatique Chronique Catégorie 1

Mention(s) de Danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dégagements de responsabilité

Les informations sont fondées sur les meilleures connaissances de No Climb Products Ltd et ses conseillers et sont données de bonne foi, mais nous ne pouvons pas garantir leur exactitude, leur fiabilité ou leur exhaustivité et par conséquent nous déclinons toute responsabilité concernant les pertes ou les dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Puisque les conditions d'utilisation sont en dehors du contrôle de la société et de ses conseillers nous déclinons toute responsabilité relative aux pertes ou aux dommages lorsque le produit est utilisé pour des fins autres que celles auxquelles il est destiné.